



COURS DE FORMATION A LA PÊCHE ELECTRIQUE



Module théorique et pratique de 16 heures, consacré au travail avec la faune piscicole locale

Ce cours est destiné aux professionnels travaillant avec des espèces sauvages de poissons et permet:

- D'acquérir les connaissances nécessaires à la mise en place de campagnes d'études de la faune piscicole, dans le respect de la faune sauvage, des règles de sécurité et des législations
- D'apprendre à maîtriser les bonnes pratiques en matière de pêches électriques sur le terrain

Organisation du cours

Le cours est dispensé sur 2 jours: le mardi 23 et mercredi 24 juillet 2019

Il allie théorie et pratique et sera donné à la Maison de la Rivière (Ch. du Boiron 2 - 1131 Tolochenaz). Le nombre maximal de participants est fixé à 15, les premiers inscrits sont donc les premiers servis.

Coûts

Les frais du cours sont de CHF 500.- pour les 2 jours, et incluent le prêt du matériel de terrain (waders, gants) ainsi que le café/thé et croissants le matin - le repas de midi (picnic) reste à votre charge

Contact et informations détaillées:

Emilie Staub - emilie.staub@maisondelariviere.ch - 021 546 20 78

Inscriptions: formation@maisondelariviere.ch